

Avis de constitution

SOCIETE « MAJORDOME EXPRESS » en abrégé « MAJOREX »

Siège Abidjan, Cocody 2 plateaux, Perles Grises,
L70, imp 5, lot 122, Lot 122, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 26 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAJORDOME EXPRESS » en
abrégé « MAJOREX »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Logistique ;
- Négoce ;
- Commerce ;
- Transport ;
- Import-export ;
- Consultance et conseil ;
- Analyse de données ;
- Prestations de services et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location, et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec la possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise de participation dans toutes sociétés ou dans tous groupements ivoiriens ou étrangers ayant un objet similaire ou de nature à développer les activités de la société et ce par tous moyens ; Et généralement la participation directe ou indirecte de la société aux opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en Côte d'Ivoire ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations, peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous autres objets similaires connexes ou complémentaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody 2 plateaux, Perles Grises, L70, imp 5, lot 122, Lot 122, Ilot 0

Dirigeant(s) M SY OUSMANE SAVANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00059 du 08/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00562/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

